3. Le spécialiste de la propulsion électrique Naviwatt s’agrandit à Arzon

Avec un nouvel atelier de 400 m2, le chantier naval Naviwatt espère recevoir de plus grandes unités pour des refit électriques, jusqu’à 15 mètres de long. (Photo : Naviwatt)

Le spécialiste de la propulsion électrique Naviwatt s’agrandit à Arzon

Publié le 19/05/2023 16:25 | Mis à jour le 19/05/2023 16:54

Le chantier naval breton Naviwatt fait face à une demande croissante de ses clients pour la conversion de motorisations thermiques vers l’électrique. Il sera présent le 23 mai à Dinan pour la journée du bateau électrique, où il abordera notamment la question de l’optimisation de ces chantiers de transformation.

Fondée en 2003, Naviwatt, chantier naval spécialisé dans la conception et la fabrication de navires électriques, vient d’ouvrir un nouvel atelier de 400 m² sur le port d’Arzon, loué à la Compagnie des ports du Morbihan. Cette nouvelle installation lui permet d'accroître sa

capacité de production et de répondre à des commandes toujours plus nombreuses. **« Nous avons saisi cette opportunité qui nous permet de bénéficier d'une belle surface couverte et d'un terre-plein extérieur, juste en face de nos bureaux. Notre premier atelier, d'environ 130 m², était trop limité et présentait un problème d'accès pour manœuvrer des bateaux »**, indique Yannick Wileveau, président fondateur de Naviwatt.

De plus grandes unités

La décision d'investir ce nouvel atelier est aussi liée à une croissance de l'activité, avec un chiffre d'affaires atteignant 1,2 million d'euros en 2022, et à l'ambition de recevoir de plus grandes unités, jusqu'à 15 mètres de long. Naviwatt a notamment obtenu une nouvelle commande de refit électrique d'un monocoque de 13 mètres de long et de 10 tonnes, en provenance du port de l'Arsenal, à Paris. **« C'est un bateau construit en Scandinavie en 1935, acheté par un armateur qui a souhaité l'équiper d'une propulsion électrique pour réaliser des balades touristiques sur la Seine »**, explique Yannick Wileveau.

Naviwatt s'apprête aussi à accueillir un autre navire, issu de l'entreprise bretonne Bord à bord, pour réaliser sa transformation électrique et photovoltaïque. Le chantier d'Arzon a également enregistré plusieurs commandes de refit électrique sur des péniches Freycinet, des bateaux de passagers, mais aussi des bateaux-pontons ou des navires dépollueurs. Ces chantiers, auparavant réalisés dans les ports d'attache de ces embarcations, se dérouleront désormais dans le nouvel atelier. Une solution moins coûteuse pour les clients et plus confortable pour les douze salariés de Naviwatt, qui verront ainsi leurs déplacements réduits.

Raphaël BALDOS
UPPM revue de presse